



**DELIBÉRATION N° 60/2023**

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

**OBJET : Modification des tarifs d'accès au musée dans le cadre de la Volvic Volcanic eXperience**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le vingt-sept avril, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni  
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 avril 2023.

**Etaient présents** : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Caroline POULET – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS - Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU

**Etaient représentés** :

M. Halim YALCIN par M. Laurent THEVENOT  
M. Eric AGBESSI par Mme Véronique CHARTIER  
Mme Christina ZELUS par M. Joël DE AMORIN  
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS  
M. Alexis VALLENT par M. Nicolas BONJEAN

**Etaient absents** :

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Par délibération n°13/2022 du 20 janvier 2022, le Conseil municipal a adopté,  
comme suit, les tarifs d'accès au Musée SAHUT :

**Visite guidée : 9 €** (Tarif unique, gratuité jusqu'à 18 ans inclus)

**Tarif plein : 6 €**

**Tarif réduit : 3 €** (sur présentation d'un justificatif)

- Groupes constitués (à partir de 10 personnes payantes),
- Volvicois,
- Abonnés à la saison culturelle volvicoise.

**Gratuité** (sur présentation d'un justificatif) :

- Pour tous les 1<sup>er</sup> dimanches du mois,
- Jusqu'à 18 ans inclus,
- Demandeurs d'emploi,
- Personnes en situation de handicap et leur(s) accompagnant(s),
- Détenteurs du Pass' Région,
- Détenteurs du Pass Terra-Volcana,
- Membres de l'ICOM (International Council of Museums),
- Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture et de la Communication,
- Détenteurs de la carte de guide-conférencier,
- Enseignants détenteurs du Pass Education.

Dans le cadre de la Volvic Volcanic eXperience (VVX) qui se déroulera du 18 au 20 mai 2023, il vous est proposé d'approuver les tarifs spécifiques suivants :

- 3€ : Tarif unique les 18, 19 et 20 mai 2023 ;
- gratuité jusqu'à 18 ans inclus.

Aussi, il est proposé, d'adopter les tarifs d'entrée au Musée SAHUT tels que présentés ci-dessous :

**Visite guidée : 9 €** (Tarif unique, gratuité jusqu'à 18 ans inclus)

**Tarif plein : 6 €**

**Tarif réduit : 3 €**

- Volvicois
- Groupes constitués (à partir de 10 entrées payantes)
- Abonnés à la saison culturelle volvicoise.
- VVX : Tarif unique les 18, 19 et 20 mai 2023.

**Gratuit** (sur présentation d'un justificatif) :

- Pour tous les 1<sup>er</sup> dimanches du mois,
- Jusqu'à 18 ans inclus
- Demandeurs d'emplois
- Personnes en situation de handicap et leur(s) accompagnant(s)
- Détenteurs du Pass Terra-Volcana
- Membres de l'ICOM (International Council of Museums),
- Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture et de la Communication,
- Détenteurs de la carte de guide-conférencier,
- Enseignants détenteurs du Pass Education ;
- Pendant la VVX, les 18, 19 et 20 mai 2023, jusqu'à 18 ans inclus.

Ainsi, le Conseil Municipal, Nadège BROSSEAUD entendue, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver les tarifs spécifiques suivants :  
3€ : Tarif unique les 18, 19 et 20 mai 2023 ;  
gratuité jusqu'à 18 ans inclus.
- D'adopter les tarifs d'entrée au Musée SAHUT tels que présentés ci-dessus.

Certifié exécutoire  
Reçu en sous-préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
Le :  
Le Maire,  
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Laurent THEVENOT

